

instruire ses enfans que des leçons aussi vagues et aussi impuissantes. Pour laisser dans l'esprit des idées nettes et précises de tout ce qui doit être la base d'une religieuse et solide éducation, il faut un autre enseignement que celui de M. Michelet. Mettons à la place de ces vaines et dangereuses déclamations le goût de la piété, l'amour des saints devoirs, cette crainte de Dieu, qui est le vrai trésor de l'homme. Travaillons à faire naître dans le cœur de l'enfance le germe de toutes ces vertus simples, usuelles et pratiques, utiles à tous les états et à toutes les conditions; si supérieures à tous ces arides documens, à tous ces froids calculs auxquels on voudrait donner aujourd'hui une si grande importance.

On ne peut que gémir en voyant des hommes qui pourraient mieux faire, consacrer leurs veilles à élaborer péniblement ces ouvrages adressés au peuple, où on lui dit que lui seul est vertueux et possède tout ce qui peut annoblir l'homme; lâche et cruel flatterie! scandaleuse adulation, contre laquelle on ne saurait trop s'élever! En parlant du danger de flatter les rois, Bossuet a dit: "Infester les oreilles des princes, c'est un aussi grand crime que d'infester les fontaines publiques." Mais infester les oreilles du peuple, chercher à le séduire par des éloges hypocrites et des adulations mensongères, lui persuader que lui seul est bon et généreux, que lui seul a un cœur excellent, qu'il possède lui seul plus de vertus que les riches, n'est-ce pas donner une folle présomption à une classe molle et laborieuse, en calomniant les riches, que la Providence a placés près des pauvres pour être leurs bienfaiteurs?

Voilà pourtant où aboutissent les efforts de ces faux savans, de ces docteurs dangereux, de ces penseurs arrogans, qui, prenant leur orgueil pour du génie, veulent tout régenter, depuis les enfans jusqu'aux gouvernemens, depuis le peuple jusqu'aux rois! Le livre du Peuple, de M. Michelet, est un triste exemple de l'aberration et de la faiblesse de l'esprit humain. Le meilleur livre d'éducation est sans contredit celui qui apprend à bien vivre et à bien mourir; le plus utile est celui qui mène droit à la vertu! D...

Il est beaucoup plus facile de reconnaître l'erreur que de trouver la vérité; l'erreur est à la superficie, et l'on peut bientôt en finir avec elle; la vérité est cachée dans les profondeurs, et la chercher n'appartient pas à tout le monde. GOETHE.

BULLETIN.

*Fête de St. JEAN-BAPTISTE à Montréal.—Un mot sur les biens des Jésuites.—Conversions.—Décès de l'Archevêque du Mexique.—Assassinat en Suisse.—Réponses spirituelles.—Cantwell.—Nouvelle capitale.—Adresse d'O'Connell.—Décret concernant la Galice.—L'insurrection du Ainho.*

Mercredi, 24, la fête de St. JEAN-BAPTISTE a été célébrée avec une pompe extraordinaire. La procession s'était formée de bonne heure dans les environs du palais épiscopal, où elle devait prendre les associés de la température. A 5½ on se dirigea dans le plus bel ordre vers l'église paroissiale où se rendait avec son chapitre Mgr. l'évêque de Montréal, qui avait agréé que l'on inscrivit son nom ainsi que celui de MM. les Chanoines sur le registre de la Société de St. Jean-Baptiste. Sa Grandeur assistait parée et Monsieur Jean-Baptiste St. Pierre, chapelain de la Société de St. Jean-Baptiste, chantait la grand'messe. Plus de mille enfans des écoles de la doctrine chrétienne ouvraient la marche dans l'ordre qui suit: 250 enfans avec pavillons blancs, 200 avec pavillons bleus, les petits irlandais au nombre de 130, au milieu comme protégés, portant des pavillons verts, 200 enfans avec pavillons rouges, et enfin 240 pavillons blancs. Cette vaste forêt de diverses couleurs, avec l'emblème national, le CASTOR et la FEUILLE D'ÉRABLE, offrait le spectacle le plus varié comme le plus agréable. On voyait dans cette troupe l'Espérance du Canada. Les autres corps suivent avec leurs drapeaux d'une richesse remarquable, qui n'était surpassée que par la délicatesse des broderies. La superbe basilique de la paroisse avait été ornée avec le plus grand soin par les ordres du vénérable Supérieur de Séminaire qui avait correspondu avec ardeur au noble élan du patriotisme des citoyens de notre florissante cité. Lorsque la procession s'y fut rangée, ce vaste édifice offrait le spectacle le plus éclatant et le plus expressif, un peuple qui apportait sa nationalité aux pieds du Créateur tout puissant par qui les nations prospèrent; spectacle véritablement beau, spectacle consolant qui prouve que nous étions déjà préparés à bien goûter la belle allocution que prononça M. le grand-vicaire Hudon, doyen des Chanoines. Elle tendait admirablement non seulement à rappeler, mais aussi à persuader à la nation qu'elle doit en tout se proposer un but religieux, sans lequel son œuvre ne saurait être couronnée de succès. Cet homme éloquent et patriote, mais d'un patriotisme religieux, a foudroyé l'impunité; il a démontré en peu de mots que la prospérité d'un peuple suppose en lui une religion solide, il a dit des vérités que son autorité lui permettait de dire. Nous ajoutons quelques exemples qui

se présentent justement à notre esprit. Canadiens, l'Espagne a conservé bien longtemps une nationalité remarquable! quel en fut le secret? Ne fut-ce pas la religion? Bien plus admirable encore, l'Irlande, aujourd'hui en spectacle à tout l'univers, a traversé trois siècles de la plus effroyable persécution, et elle a conservé, sans aucune brèche; que dis-je? elle a vu grandir sa belle et étonnante nationalité. Canadiens quel en a été le secret? Ah c'est que l'Irlande debout comme un seul homme a souffert le martyre pour sa foi; le sang des martyrs exalte la religion et la religion élève les peuples.

—Nous avons dit dernièrement que nous laissons au public à juger de notre dissent sur les biens des Jésuites, entre l'Aurore et nous; ainsi nous ne prétendons point répondre ici à son éditeur, mais seulement émettre, devant un public judicieux, les principes sur lesquels nous nous appuyons.

*Premier principe.* L'Eglise est une corporation, même de droit divin, et comme telle, elle peut posséder. Les Actes des Apôtres en font foi; lisez l'histoire d'Ananie et de Saphire. Avant les empereurs chrétiens, l'Eglise possédait des biens considérables. On peut consulter l'histoire ecclésiastique à ce sujet. De droit divin l'Eglise peut donc posséder. Elle peut encore posséder par le droit naturel comme tout individu quelconque.

*Second principe.* Dans la suite des tems, on a fait des lois pour assurer à l'Eglise les droits qu'elle a de posséder tels biens ou tels domaines; d'après ces lois nous convenons qu'il est nécessaire que l'Eglise soit autorisée, pour posséder civilement, ou pour avoir une corporation civile.

Maintenant au sujet des biens des Jésuites nous disons que les droits que l'Eglise du Canada a à ces biens ne sont pas seulement renfermés dans la première catégorie, mais encore dans la seconde. La chose a été clairement prouvée, il n'est plus nécessaire d'y revenir.

L'Eglise du Canada possédait donc les biens des Jésuites par le droit divin, le droit naturel et le droit civil. On lui enlève ce dernier droit; il s'en suit donc, d'après les deux premiers, que ce n'est qu'une injustice qu'on commet contre elle.

—La baronne de Deux-Ponts, née comtesse de Reclberg, vient à l'exemple de ses deux sœurs, l'embrasser le catholicisme. Cette dame a fait abjuration à Munich.

Madame de Genst, née Janssen, a abjuré le protestantisme entre les mains de M. le curé de St. Nicolas de Bruxelles. Après la cérémonie du baptême, elle a été admise à la sainte table; après quoi l'union des époux Genst a été bénie suivant le rit de la sainte Eglise catholique, et leur enfant a reçu le baptême.

M. Theiner quitte définitivement le schisme de Rome. La retraite du principal personnage de cette méprisable secte est une preuve éclatante de sa ruine prochaine.

—La mort de l'Archevêque du Mexique, arrivée dans le mois d'avril, a plongé ce malheureux pays dans le deuil, et cette perte a été vivement sentie par tous les bons chrétiens de son diocèse. Ce vénérable prélat était respecté de toutes les classes pour son intégrité, sa douceur et sa piété. Malgré la haute position à laquelle il était élevé, son humilité était devenue presque proverbiale; il était l'ennemi déclaré du luxe et du faste. Sa maison était ouverte à tous, mais il donnait l'exemple d'une modération et d'une égalité à peine concevable. Dans les malheureux troubles qui agitaient son pays, il gémissait sur les désordres qui s'emparaient de son église, sur ces factions scandaleuses qui ébranlaient, l'une après l'autre, les destinées de son pays, et qui loin de ramener le peuple à de meilleurs principes, le plongeaient dans une immoralité profonde. Dieu a peut-être voulu lui épargner comme à St. Augustin, la douleur d'être le témoin de la ruine de sa patrie, ou au moins des châtimens qu'il réserve dans sa colère à un peuple qui paraît le méconnaître.

—L'assassinat politique paraît être définitivement à l'ordre du jour dans l'association des corps francs en Suisse. Un des journaux les plus répandus à Berne, l'Indicateur, conviait, pour le dimanche 26 avril, à un tir d'amateurs dont la cible était un jésuite; et des prix étaient offerts à ceux qui le perceraient de leurs balles. Le même jour, comme nous l'avons déjà annoncé, des partisans de la morale des corps francs essayaient de tuer le général de Sonnenberg dans son jardin; trois balles sifflaient à la fois autour de la tête du respectable vieillard qui, grâce à Dieu, n'en fut pas atteint. Les auteurs présumés de ce lâche attentat regagnaient un bois où ils pensaient se cacher; mais deux ont été arrêtés.